



# Certificat individuel PHYTOSANITAIRE PRIMO OU RENOUELEMENT

RS 5655 : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE - Date d'enregistrement : 01-01-2022

## **OBJECTIF DE LA FORMATION**

- Consolider le projet dans le champ de l'installation
- Préciser le projet de création ou de reprise
- Acquérir des compétences techniques

## **NIVEAU D'ENTRÉE ET PRÉ-REQUIS**

- Maîtrise du français oral et écrit

## **MODALITÉS D'ORGANISATION**

Période et Intitulé

UTILISATEUR	DESA
PRIMO 12-13 Novembre 2026	PRIMO Date à déterminer
RENOUELEMENT 18 Novembre 2026	Renouvellement 16 Octobre 2026
DENSA	VENTE
PRIMO 7 - 8 Octobre 2026	PRIMO date à déterminer
RENOUELEMENT 18 Septembre 2026	RENOUELEMENT 11 Décembre 2026

## **PUBLICS CONCERNÉS**

- Tout public de plus de 18 ans souhaitant intégrer les aspects spécifiques « produits phytosanitaires » : les utilisateurs, les distributeurs, les conseillers et les décideurs

## **DURÉE ET RYTHME**

- 7 jours de formation
- Nombre de place Minimum 8 - Maximum 20

## **CONDITIONS D'ENTRÉE**

- Bulletin d'inscription
- Financement

## **OÙ ?**

- CFPPA de la Dordogne



## CONTENU DE LA FORMATION

Contenu de la formation	Objectifs
Phase 1 : réglementation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le cadre réglementaire relatif au transport, au stockage et l'utilisation des produits phytosanitaires</li> <li>• Présenter la réglementation spécifique à l'activité de prestation de service. Présenter le principe d'agrément d'entreprise</li> </ul>
Phase 2 : Prévention des risques pour l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination</li> <li>• Prévenir les risques pour l'environnement et mettre en place des aménagements et pratiques visant à limiter la dispersion des produits</li> </ul>
Phase 3 : Prévention des risques pour la santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et connaître les risques sanitaires liés à l'utilisation des produits phytosanitaires</li> <li>• Identifier les mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains</li> <li>• Définir et mettre en pratique les conduites à tenir en cas d'accident</li> <li>• Déterminer un plan de formation des salariés</li> <li>• Préconiser la mise en place d'un chantier en intégrant les consignes de sécurité en informant les commanditaires</li> </ul>
Phase 4 : Techniques à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et s'approprier les techniques alternatives (méthodes prophylactique, lutte biologique, intégrée, physique...)</li> <li>• Définir le concept d'une gestion différenciée</li> <li>• Evaluer la nécessité d'intervenir</li> </ul>

### **Objectifs pédagogiques :**

- Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire pratiques nécessaires à l'utilisation de produits phytosanitaires

### **Méthodes pédagogiques :**

- Formation personnelle (cours écrits), travaux dirigés et apports techniques en salle
- Formation théorique : de 7 à 28 heures en face à face pédagogique
- Les locaux sont accessibles PMR
- Espace d'autoformation

### **Modalités d'évaluations :**

- Vérification des connaissances en fin de formation au moyen d'un test QCM de 20 ou 30 questions

### **Modalités pratiques :**

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et 17h15 le vendredi 16h30
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation
- Les locaux sont accessibles PMR



### **EQUIPE**

- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

### **COÛT FORMATION**

- 140 € par jour et par personne
- 100 €/QCM
- 100 € par jour pour un groupe de 10 à 15 personnes
- Le coût de la formation peut être pris en charge en fonction de votre situation par le (CPF, l'OPCO dont vous dépendez, OCAPIAT, l'employeur, l'autofinancement)

### **INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :**

CFPPA DE LA DORDOGNE  
Avenue Churchill 24660  
COULOUNIEIX-CHAMIERIS



#### **Contact :**

Paul Antoine LESBEGUERIS  
05.53.02.61.30  
cfppa.perigueux@educagri.fr  
<https://perigord.educagri.fr>

SITE DE MONBAZILLAC  
1869 route du château  
Domaine de la Brie  
24240 MONBAZILLAC



Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet